

# La lettre

## Eduquer à la non-violence et à la paix

REVUE TRIMESTRIELLE A DESTINATION DES ENSEIGNANTS ET EDUCATEURS • MAI 2007 • N° 6

**EDITO** ■ Il y a des obligations qui ne peuvent être codifiées dans des lois ou des décrets parce qu'elles ne dépendent que des dispositions intérieures des êtres. « Nul code n'a jamais obligé un père à aimer ses enfants. Le tribunal peut l'obliger à fournir du pain à sa famille, mais il ne peut l'astreindre à lui exprimer son amour », disait Martin Luther King. Si les lois interdisant la ségrégation ethnique sont un préalable, elles ne peuvent à elles seules assurer la cohésion sociale. Il est nécessaire de poursuivre le travail législatif par un long travail socio-éducatif pour que les communautés puissent explorer des voies de fraternisation.

En France, depuis la loi Pleven de 1972, l'arsenal juridique s'est renforcé. Plus récemment, la loi du 30 décembre 2004 porte sur la création de la haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE) qui se voit confier deux missions : le traitement de cas de discrimination et les actions de promotion de l'égalité des chances.

Ce numéro de LA LETTRE éduquer à la non-violence et à la paix veut promouvoir l'autre dimension de la lutte contre les discriminations. Il s'agit, à l'école, d'éduquer à la différence, de développer le sentiment que « l'autre m'enrichit de sa différence comme je l'enrichis de la mienne », que le monde trouve sa beauté dans le fait que personne ne ressemble à personne. L'éducation doit proposer à l'élève de développer une éthique lui permettant de cultiver la fraternité ■

VINCENT ROUSSEL,  
NON-VIOLENCE ACTUALITÉS

APPEL À CONTRIBUTIONS  
POUR LES PROCHAINS NUMÉROS :

n°8 : La solidarité internationale (Sept. 2007)

n°9 : Le respect (Déc. 2007)

n°10 : la médiation (Févr. 2008)

n°11 : L'estime de soi (Avril 2008)

## Les différences

Prévenir les discriminations

Maternelle

École élémentaire

Collège

### Apprendre à jouer ensemble

À l'occasion de la semaine contre le racisme à l'école, en mars 2000, le MRAP de Montargis-Chalette dans le Loiret a proposé une forme originale d'intervention avec l'accord des directeurs de deux écoles. Il s'agit de l'école Paul Langevin de Montargis et de l'école de Vésines, une commune voisine. A cette période, une bande de jeunes adolescents de Vésines avait acquis une triste réputation qui avait rejailli sur les enfants des écoles, entretenant des relations de rivalités et de méfiance entre eux.

Le projet consistait à faire se rencontrer les classes de CE2 de ces écoles, le temps d'un après-midi ludique. Deux types d'activités étaient proposés : des jeux de table et une initiation à la musique des percussions. Chaque élève était invité à pratiquer alternativement l'une puis l'autre activité pendant une heure. En fin d'après-midi un goûter était offert aux enfants avec les gâteaux préparés par les mamans.

Une salle était agencée de telle manière que des groupes de quatre enfants puissent jouer à un jeu de leur choix : UNO, petits chevaux, loto, monopoly, etc. En entrant dans la salle une consigne leur était donnée : « Par table, il doit y avoir deux élèves de Vésines et deux élèves de Paul Langevin. D'autre part, il doit y avoir filles et garçons dans chaque groupe. Quand les groupes sont formés, vous choisissez votre jeu et vous vous installez. » C'est alors que les difficultés ont commencé : « Je ne joue pas avec lui, je ne lui cause pas. », « On ne va pas se mélanger avec les débiles de

Langevin. ». Les filles ne veulent pas se mêler aux garçons, les « Langevin » ont peur des « Vésines » qui passent pour des durs. Les maîtresses en profitent pour expliquer : « Nous sommes ici pour apprendre à vivre ensemble. C'est la journée internationale de lutte contre le racisme. Savez-vous ce qu'est la discrimination ? Nous voulons vous apprendre la tolérance vis-à-vis des autres. » Et d'ajouter : « Si vous n'arrivez pas à vous entendre, nous serons obligés d'annuler le goûter. Etes-vous des racistes ? ». « Mais, ce n'est pas mon copain ». « C'est comme cela que ça commence le racisme ». Il a fallu une bonne demi-heure pour que les groupes se constituent et que les enfants puissent enfin goûter le plaisir de jouer ensemble. A la fin le goûter s'est déroulé dans une ambiance joyeuse, les mamans distribuant leurs gâteaux sans faire de différence entre les 'Vésines' et les 'Langevin'.

Les écoles et le MRAP ont ainsi organisé une mise en situation qui a donné aux élèves l'occasion de réfléchir au racisme en se confrontant à leurs propres réactions.

Il n'est pas possible de mesurer l'efficacité d'une telle initiative pédagogique trop ponctuelle. Notons cependant que les élèves ont demandé à se revoir et que, quand l'école de Vésines a organisé son pique-nique de fin d'année au bord du lac de Chalette, elle n'a pas omis d'y inviter les CE2 de l'école Paul Langevin ■

HUGUETTE PRIEUR  
MRAP DE MONTARGIS-CHALETTE

Le 13 février 2007, au lycée Jean Rostand de Strasbourg, Adrien Zeller, président du Conseil Régional d'Alsace et Gerald Chaix, Recteur de l'Académie de Strasbourg, lançaient officiellement la troisième édition du « Mois de l'Autre » qui doit se dérouler durant tout le mois de mars et culminer dans les « Rencontres du mois de l'Autre », le 30 mars à Strasbourg.

Cette opération vise à développer dans les lycées et les Centres de Formation des Apprentis (CFA) d'Alsace l'éducation et la sensibilisation des jeunes à la tolérance, au respect de la différence, au civisme et à la lutte contre toute forme de racisme, d'intégrisme, d'antisémitisme et de xénophobie.

Cette initiative a vu le jour en réactions aux événements graves et répétés qui ont marqué l'Alsace en 2004 : profanations de tombes juives, actes racistes à l'égard de la communauté musulmane, rassemblements néonazis, etc. Autant d'actes portant atteinte à la dignité et à l'intégrité des personnes humaines, à la mémoire collective et à une cohabitation religieuse apaisée en Alsace. Ces faits préoccupants ont amené le Président de la République à lancer un « appel à la vigilance », le 8 juillet 2004 à Chambon-sur-Lignon.

Créé à l'initiative de la Région, en étroite partenariat avec le Rectorat de l'Académie de Strasbourg, le « Mois de l'Autre » a été officiellement lancé le 23 novembre 2004 et la première édition se déroule en mars 2005. L'opération consiste à soutenir dans les lycées et les CFA la mise en œuvre d'actions qui ont pour but de **faire découvrir et de faire accepter « l'Autre » dans sa différence**. Le Conseil Régional s'adresse à un certain nombre d'associations susceptibles de pouvoir accompagner les établissements en proposant des fiches-actions et des intervenants. Un premier catalogue de ces fiches-actions est réalisé et mis à disposition de tous les lycées et CFA d'Alsace.

Les actions proposées sont des rencontres-débats, des spectacles, des théâtres forum et des créations artistiques. Les réalisations les plus significatives font l'objet d'une présentation lors de la « journée régionale du Mois de l'Autre » qui clôture fin mars la manifestation.

Ces actions bénéficient de financements dans le cadre de la politique de la Région Alsace de prévention des violences en milieu scolaire. Ces fonds sont affectés en priorité à la rémunération des associations partenaires qui viennent accompagner ces initiatives.

Bien sûr un établissement qui souhaite développer lui-même un projet autonome qui s'inscrit dans la démarche du « Mois de l'Autre » a la possibilité de le faire avec, éventuellement, un soutien financier.

L'édition 2007 du « Mois de l'Autre » bénéficie grandement de l'expérience et des succès des deux précédentes. Car le succès a été au rendez-vous et

peut se mesurer. L'Alsace compte une centaine d'établissements scolaires concernés par le projet. En 2005, 50 établissements s'étaient inscrits dans ce projet, élaborant 133 projets avec 10 associations impliquées et mobilisant environ 5000 jeunes. Le « Mois de l'Autre » s'est vu décerné le Prix Territoria Civisme et Citoyenneté, au Sénat, le 9 novembre 2005. En 2006, c'étaient 64 établissements avec 29 associations partenaires, 213 projets mis en œuvres et environ 13000 jeunes mobilisés. Pour ce mois de mars 2007, 75 établissements se mobilisent, 31 associations proposent des fiches-actions pour satisfaire 219 demandes. Comme 34 projets autonomes sont initiés par les établissements, c'est un total de 253 projets qui sont mis en œuvre. L'ambition 2007 est de mobiliser 20000 lycéens et apprentis.

En outre, en 2006, près de 900 jeunes (contre 450 en 2005) ont pris part, le 30 mars à Mulhouse, aux Rencontres Régionales du Mois de l'Autre, clôturant l'édition 2006. En 2007, un millier de lycéens et d'apprentis sont conviés au Palais des Congrès de Strasbourg où ils seront rejoints par une centaine de jeunes venus des académies de Nancy-Metz et de Reims, d'Allemagne, de Belgique et du Luxembourg. Tous seront invités à échanger sur la question des discriminations. Le projet du « Mois de l'Autre » prend délibérément une dimension européenne.

Il faut remarquer que l'approche de l'Autre et le respect de la différence ne se réduisent pas seulement à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, qui pourtant a été à l'origine de l'initiative du « Mois de l'Autre ». Les fiches-actions se sont diversifiées pour aborder tous les sujets où souvent s'épanouissent les stéréotypes et les préjugés. Voici quelques exemples : « Question d'homophobie » avec l'association David et Jonathan, fiche choisie par 6 lycées ; « A la rencontre des gens du voyage » proposé par le MRAP, choisi par 4 lycées ; « Féminin/Masculin : rôle et représentations sexués » par le CIDF Bas Rhin, fiche choisie par 18 lycées ; « Handicap mental et citoyenneté » par l'association des Papillons Blancs, fiche choisie par 7 lycées ; « La terre planète de diversité et d'inégalité » par le CCFD, fiche choisie par 7 établissements ; etc.

Le renouvellement du catalogue d'actions cette année a permis d'intégrer des propositions révisées en terme de contenu et de méthode en fonction de l'expérience acquise ces deux dernières années. La valorisation des projets à dimension artistique permet une mobilisation plus importante des lycées professionnels habituellement plus réticents aux débats traditionnels. Les interventions ciblées dans le cadre du « Mois de l'Autre » sont de mieux en mieux intégrées par les équipes pédagogiques qui préparent mieux les actions en amont avec leurs classes et en poursuivent l'exploitation en aval ■

*Que l'on soit blanc,  
que l'on soit noir,  
Que l'on vienne de  
près ou de loin  
Notre plus beau  
point commun,  
C'est d'être des  
humains.*

*Riches ou pauvres,  
jeunes ou vieux,  
Les yeux bruns ou  
les yeux bleus,  
Tristes ou rieurs,  
Artistes ou  
bricoleurs,  
Tout le monde a  
droit au bonheur.*

*Naître fille ou  
garçon,  
Etre " poupée " ou  
bien " ballon ",  
Malade ou en  
pleine forme,  
Nous resterons  
toujours des  
hommes.*

Poésie enfantine

TEXTE RÉDIGÉ À PARTIR DU  
DOCUMENT FOURNI PAR  
MADAME ODILE UHLTICH-  
MALLET, VICE-PRÉSIDENTE  
DU CONSEIL RÉGIONAL  
D'ALSACE.

COMPLÉMENTS  
D'INFORMATION:  
[www.region-alsace.eu](http://www.region-alsace.eu)

# Construire sans cesse le “vivre ensemble”

« Apprendre à vivre ensemble est l'un des principaux objectifs d'une école maternelle qui offre à chaque enfant le cadre éducatif d'une collectivité structurée par des règles explicites et encadrée par des adultes responsables. »

(*Qu'apprend-on à l'école maternelle ?* –

Extrait des Instructions Officielles de l'Education Nationale- Programmes 2002)

Une école maternelle de la région parisienne a élaboré son projet d'école afin de répondre à un climat de violence croissant au sein de l'établissement. L'équipe enseignante déplorait de nombreux problèmes durant le temps de récréation : contacts physiques parfois violents, transgression des règles de vie de la classe et de l'école, difficultés à partager et à communiquer sereinement avec l'autre.

Développer des actions autour du « vivre ensemble » était devenu l'axe prioritaire, ce qui sous-entendait une mise en cohérence et une harmonisation constante des règles de fonctionnement dans l'école pour qu'elles

apportent un cadre sécurisant aux élèves et aux adultes.

L'équipe éducative a donc mis en oeuvre divers projets et activités. Il s'agissait de développer l'écoute et l'attention des enfants, leurs capacités relationnelles et coopératives (apprendre à écouter, à s'écouter), le pouvoir de maîtriser ses actions, son corps et ses conduites émotionnelles, le savoir différer. Cela supposait d'élaborer ensemble des règles de vie axées sur les objectifs de respect d'autrui et des différences :

- Instauration de temps de discussion réguliers en classe pour une mise en mots des situations conflictuelles.
- Mise en place de rituels pour se recentrer, contrôler ses émotions et ses actes et surseoir : fermer les yeux et essayer de se souvenir de ce qu'il faut faire.
- Prise en compte de l'environnement dans la vie quotidienne (actions de mise en valeur et d'embellissement de l'école : expositions, projet jardinage).
- Projet musique : sonorisation d'un album de littérature de jeunesse.

- Projet théâtre : séquences d'improvisations avec un intervenant extérieur professionnel.
- Séances quotidiennes de relaxation active.
- Régulations institutionnalisées de groupes de parole entre les membres de l'équipe.
- Projet partenarial autour du salon du livre de jeunesse sur une thématique philosophique. Par exemple : « Dis pourquoi il y a des guerres ? » *Il y a des guerres parce que les gens ne se connaissent pas ; s'ils se connaissaient, ils ne feraient pas la guerre* – Janis, 5 ans.

Les effets de toutes ces actions ont encouragé les enseignants à poursuivre leurs projets l'an prochain, pour la troisième année consécutive. Rien ne saurait jamais être définitif. Les constats positifs qui sont faits procèdent d'une recherche, d'une réflexion et d'une vigilance constantes. Pour construire le « vivre ensemble », il faut échanger et construire sans cesse ■

KARINE FALOISE ET LAURENCE TCHEN  
CONSEILLÈRES PÉDAGOGIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION  
D'EAUBONNE (VAL D'OISE)

## Analyse

# Statistiques ethniques

À sa création en novembre 2005, le Conseil représentatif des associations noires (CRAN) a annoncé publiquement son intention d'établir un bilan de la discrimination raciale en France. Dans ce but, il a confié à TNS Sofres le soin de réaliser un sondage d'opinion. Celui-ci nous révèle que près de 4% des personnes de plus de 18 ans interrogées se reconnaissent « noires » et que parmi celles-ci 56% se disent personnellement victimes de discriminations raciales dans leur vie de tous les jours.

Notons que la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) avait autorisé cette démarche.

Alain Blum, directeur d'étude à l'École des hautes études en sciences sociales et France Guérin-Pace, chargée de recherches à l'institut national d'études démographiques, affirment<sup>1</sup> qu'il n'est pas possible scientifiquement de construire des statistiques ethniques pour la simple raison qu'« un groupe ethnique caractérise une entité complexe aux contours mal définis, que l'aspect d'une personne est loin de représenter correctement (...). L'ethnie se définit avant tout par une adhésion individuelle à une

identité collective. On peut se reconnaître comme juif, arabe, ou protestant, mais aussi de la cité des Tarterêts ou du quartier de la Croix Rousse. » Toute catégorisation est arbitraire. Même le critère « noir » est sujet à caution. J'en veux pour preuve la réaction très hostile et argumentée, suite à la publication du sondage du CRAN, du « Collectif DOM », collectif des Antillais, Guyanais, Réunionnais et Mahorais qui militent depuis de nombreuses années pour l'égalité des droits, contre les discriminations qui touchent les Français originaires d'Outre-mer.

D'autre part, de telles statistiques ne sont pas indispensables, pour lutter contre les discriminations. Mesurer le « sentiment » d'avoir été victime d'une discrimination, ce n'est pas mesurer les discriminations réelles. Pour cela, de nombreuses démarches statistiques ou sociologiques existent déjà. Une association comme SOS Racisme<sup>2</sup>, par exemple, utilise la technique du « testing » pour mettre en évidence une discrimination. En réponse à une offre d'emploi, par exemple, on envoie deux CV fictifs presque identiques, sauf pour la

variable qu'on veut tester (il peut s'agir du sexe, de l'origine ethnique, de l'âge, etc.). Ainsi, on arrive à établir un lien entre la réponse et la variable testée.

Enquêtes sociologiques et tests sur échantillon ont montré de façon incontestable l'existence de discriminations liées à l'origine géographique, à la couleur de la peau, à l'appartenance religieuse, à l'apparence, au style d'habillement, etc. Différentes procédures statistiques peuvent en mesurer l'importance et aider à en comprendre les mécanismes.

La vraie question qu'il reste à se poser est celle des moyens de lutte contre la discrimination. Les réponses sont de deux ordres : la prévention notamment par l'éducation dès le plus jeune âge et la sanction par l'application stricte de la loi ■

VINCENT ROUSSEL  
NON-VIOLENCE ACTUALITÉS

1. Pour la Science de mars 2007, Statistiques ethniques : une démarche infondée et risquée.
2. SOS Racisme, 51, avenue de Flandre, 75019, Paris – Tél. 01.40.35.36.55 – Site [www.sos-racisme.org](http://www.sos-racisme.org)



## Coordination française pour la Décennie

148 rue du Fbg Saint-Denis - 75010 Paris • Tél. : 01 42 41 40 38 • Fax : 01 40 36 06 60 • [coordination@decennie.org](mailto:coordination@decennie.org)  
[www.decennie.org](http://www.decennie.org)

### La Décennie

Les années 2001-2010 ont été proclamée par l'ONU "Décennie internationale pour la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde".

### La Coordination française pour la Décennie

#### ASSOCIATIONS MEMBRES

ACAT  
ACCES - Clairière de Paix  
ACNV  
AIRE  
Alliance nationale des UCJG  
ANV  
APEPA  
Arche de Lanza del Vasto  
Association Enfance - Télé : Danger  
Association Montessori France  
Association du Centre Nascita du Nord  
Atelier de paix du Ctunisois  
CCFD  
Centre de ressources sur la non-violence de Midi-Pyrénées  
Centre Quaker International  
CERAF Médiation  
Collège lycée international Cevenol  
Conflits sans violence  
Coordination Martigues Décennie  
Coordination Orléanaise  
CPCV Ile-de-France  
CPCV Rhône-Alpes Auvergne  
Cultivons la paix  
Cun du Larzac  
Démocratie et spiritualité  
DIH Mouvement de protestation civique  
Ecole de la Paix  
Emmaüs France  
EPP Midi-Pyrénées  
Esperanto - SAT-Amikaro  
Etrincelle  
Franciscain International France  
Génération Médiateurs  
Gers Médiation  
Graine de Citoyen  
IFMAN  
Initiatives et changement  
IPLS  
IRNC  
Justice et Paix France  
La Maison de Sagesse  
La Maison du Petit Enfant  
Le Soc - Maison Jean Goss  
Le Souffle - France  
Le Valdocco  
Les Amis des Serruriers magiques  
LIFPL  
Ligue de l'enseignement  
Maison des Droits de l'Enfant (Châteauroux)  
MAN  
MDPL - Saint-Étienne  
MIR  
Non-Violence et Paix / Normandie  
Non-Violence XXI  
NVA  
NVP Lorraine  
Paix Sans Frontières  
Partage  
Pax Christi- France  
PBI - Section française  
Psychologie de la Motivation  
Réseau Espérance  
Réseau Foi et Justice France  
REVEIL  
Secours Catholique - Caritas France  
Solidarités Nouvelles face au Chômage  
UNIPAZ  
World Vision France

### La Lettre

Lettre de la Coordination française pour la Décennie.

**Abonnements**  
4 numéros, Par courriel, gratuitement sur demande. Par courrier, 5 euros pour l'année, auprès de la Coordination française pour la Décennie.

### Une association

Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), 43 boulevard Magenta, 75010 Paris. Tel: 01 53 38 99 99 - Fax: 01 40 40 90 98 - Site : <http://www.mrap.fr>

Ce mouvement est né le 22 mai 1949, sous le nom de Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix, autour d'anciens membres du Mouvement National Contre le Racisme (MNCR), mouvement de résistants français pendant la dernière guerre mondiale qui estimaient qu'une lutte spécifique contre le racisme devait être menée dans le cadre général du combat pour libérer la France. C'est en 1977 que le mouvement prit le nom qu'il porte actuellement, sans avoir eu besoin de changer de sigle.

Le MRAP intervient sur le plan juridique, car le racisme, en actes et en paroles, est d'abord un délit sanctionné par la loi « Pleven » du 1<sup>er</sup> juillet 1972, renforcée par la loi « Gayssot » du 13 juillet 1990.

D'autre part, conscient que le combat antiraciste

ne peut se limiter à une simple bataille juridique, le MRAP privilégie les actions préventives « d'éducation à la citoyenneté » et développe un « antiracisme de proximité. » L'action pédagogique est un axe majeur de son combat contre le racisme et la xénophobie et la majorité de ses actions préventives se fait en direction des élèves, ce qui représente chaque année des interventions dans de très nombreux établissements scolaires, à la demande des enseignants, des parents ou des élèves eux-mêmes. La semaine nationale d'Education contre le Racisme, au mois de mars est un temps privilégié pour cela.

Le MRAP dispose d'un matériel éducatif très important (expositions, brochures, cassettes vidéo, jeu de Loi, etc.) qu'il est possible de se procurer au secrétariat pour toute activité d'éducation à la différence dans les écoles : « Tous pas pareils et tous égaux ».

Le site du MRAP donne des références « coups de cœur » pour la littérature-Jeunesse 2006 et répertorie un grand nombre de films dont certains sont disponibles en DVD.

### Un dossier

Le livret *Prévenir et combattre le racisme et l'antisémitisme* est téléchargeable sur le site :

[www.crdp.ac-creteil.fr/cddp94](http://www.crdp.ac-creteil.fr/cddp94)

Ce dossier a été réalisé en 2005 par des enseignants, des documentalistes, des membres du corps d'inspection et des personnels de direction. Il est destiné à proposer aux équipes enseignantes et éducatives des éléments de réflexion ainsi que des fiches d'activités (12 fiches) leur permettant de construire des séquences d'éducation à la différence et de prévention des discriminations. Partant du principe que « le racisme n'est pas une opinion mais

un délit », le dossier fait un point très précis des propos ou comportements racistes punissables par la loi, en fournissant pour chaque cas toutes les données utiles à une action en justice efficace. Enfin, le livret fournit une boîte à outils avec de nombreuses ressources sous différentes formes : des livres documentaires, des romans avec des indications d'activités pédagogiques appropriées, des références d'associations qui interviennent dans la classe, des adresses de sites à consulter, etc. Il est précisé que la copie de ce livret est, non seulement autorisée, mais vivement recommandée.

### Livres pour enfants

Les deux livres suivants peuvent être commandés à NVA, BP 241, 45202 Montargis cedex. Tél. 02.38.93.67.22

• Pierre Aroneanu, *L'amiral des Mots*, illustrations de Laurent Berman, éd. Alternatives, 1989 (à partir de 10 ans). Dans ce livre, les mots d'origine étrangère sont surlignés en différentes couleurs (bleu pour le chinois, vert pour l'arabe, etc.)

et le conte devient multicolore.

• Pierre Aroneanu, *La pastèque métèque*, éd. Alternatives. (à partir de 10 ans) : un jour, les fruits et les légumes sont pris d'une folie xénophobe d'épuration « fruitique » et... c'est ainsi que nous apprenons l'origine des principaux fruits et légumes qui constituent nos repas quotidiens.

### Agenda

**2007** : La Commission européenne a choisi de faire de 2007 *l'Année européenne de l'égalité des chances pour tous*, pour favoriser l'égalité et la non-discrimination dans les pays d'Europe. En France, la Halde, Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité, a été chargée de son organisation. Les trois domaines retenus sont l'éducation, l'emploi et le logement.

**Du lundi 19 au vendredi 24 mars 2007, semaine nationale d'Education contre le Racisme.** Cette semaine a lieu chaque année au mois de mars, le 21 mars ayant été proclamé « Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale » par l'Assemblée générale des Nations Unies

en 1966. Cette date a été choisie en souvenir du 21 mars 1960, à cause des événements qui se sont produits à Sharpeville près de Johannesburg en Afrique du Sud : 15000 Sud Africains noirs manifestaient pacifiquement contre le port obligatoire du passeport intérieur. En face, dans le commissariat, 75 policiers blancs ont ouvert le feu à balles réelles : le massacre de Sharpeville qui se solda par 70 morts et de nombreux blessés devint alors pour le monde entier, le symbole de l'inhumanité absolue du régime de l'Apartheid, politique de ségrégation raciale mise en place dans ce pays à partir de 1948.

## Un calendrier universel du collège

**Durée :** plusieurs séances d'une heure

### Objectifs :

- Développer la connaissance des différences culturelles au sein de la classe et du collège.
- Développer le respect de ces différences.
- Sensibiliser à la lutte pour les droits de l'Homme à travers la découverte de quelques événements ou de quelques figures.

### Référence :

Cette fiche s'inspire de l'activité qui a été menée dans le cadre d'un club *Non-violence et citoyenneté* au collège Balzac de Neuilly sur Marne (93). Ce club, animé par Annie Marquer, infirmière de l'établissement, a rassemblé 6 filles et 2 garçons du collège, chaque jeudi de 13h à 14h d'octobre à décembre 2004. Il a abouti à la réalisation d'un calendrier où sont inscrites les fêtes nationales des Pays des familles des élèves (fêtes nationales et fêtes d'indépendance), quelques fêtes religieuses des familles des élèves (nouvel an Sikkh en 535, Pâques des chrétiens, naissance de Bouddha en -565, Aïd al Adha fête religieuse musulmane, etc.) et quelques dates "citoyennes" en France et dans le monde (journée Martin Luther King du 19 janvier aux Etats-Unis, abolition de l'esclavage le 4 février 1794 en France, journée internationale des femmes le 8 mars, obligation scolaire avec Jules Ferry le 28 mars 1882, etc.).

Des illustrations et des textes poétiques ont été rassemblés pour illustrer ce calendrier. Certains poèmes ont été écrits par les élèves. José s'est senti inspiré en regardant le dessin des ânes qui apprennent à coopérer pour composer une chanson de rap.

Le foyer a accepté de payer les frais de reproduction en 150 exemplaires. Le calendrier a été vendu et la somme récoltée versée à une ONG du Togo. Après le calendrier universel 2004, l'opération s'est renouvelée les années suivantes et a donné un calendrier universel 2005, puis 2006.

### Supports utilisés :

*Calendrier interreligieux* ENBIRO, CP 64, CH-1000 Lausanne 9, [www.enbiro.ch](http://www.enbiro.ch)

*Calendrier de l'UNICEF*

*Agenda "Agis pour tes droits" 2003*, Jeunesse en plein air, 21, rue d'Artois, 75008 Paris

*Almanach Helvetas de l'association suisse pour la coopération internationale*, rue Mercière 3, CP 3012, CH 1002 Lausanne

### Idées pour bâtir une progression pédagogique :

1. Commencer par recenser avec les élèves les dates importantes du calendrier, celles qui correspondent généralement à des congés scolaires. Les interroger sur la signification de ces dates et compléter afin qu'ils en aient une bonne compréhension. On inscrit ces dates au fur et à mesure qu'elles sont énoncées et décrites sur un grand calendrier mural.  
Pourquoi certaines dates sont fixes dans le calendrier et d'autres varient suivant les années ?
2. Avec les élèves, commencer à compléter le calendrier en utilisant leurs connaissances :
  - des fêtes nationales des pays origine de membres de leurs familles, que ce soient les fêtes nationales ou les fêtes d'indépendance,
  - des fêtes religieuses de membres de leurs familles,

La scène qui suit a eu lieu dans un vol de la compagnie British Airways entre Johannesburg et Londres : une femme blanche, d'environ cinquante ans, s'assied à côté d'un noir. Visiblement perturbée, elle appelle l'hôtesse de l'air :  
- Quel est votre problème, Madame ?  
Demande l'hôtesse.  
- Mais vous ne le voyez donc pas ? Répond la dame. Vous m'avez placée à côté d'un noir. Je ne supporte pas de rester à côté d'un de ces êtres dégoûtants.  
Donnez-moi un autre siège.  
- S'il vous plaît, calmez-vous, dit l'hôtesse.  
Presque toutes les places de ce vol sont prises. Je vais voir s'il y a une place disponible.  
...

- des dates "citoyennes" en France ou dans le monde qu'ils jugent importantes.

Pour chaque date proposée, demander d'expliquer ce qu'ils connaissent des événements qui donnent tant d'importance à cette date.

3. Proposer aux élèves de mener une enquête pour continuer à enrichir la collection de dates. Vous pouvez préparer avec eux un petit questionnaire pour cette enquête le but étant de recueillir des informations à la fois sur des dates dans l'une des trois catégories citées et d'avoir quelques lignes écrites indiquant leur signification. Comme source d'information vous pouvez leur proposer d'aller interroger :
  - D'autres enfants du collège.
  - Des adultes travaillant au collège ; pour cela ils peuvent organiser des petits groupes de 3 ou 4 élèves pour aller interviewer des professeurs ou d'autres adultes. Leur laisser le temps d'organiser, seuls, leur propre stratégie et de vous la présenter ensuite.
  - Des membres de leur propre famille ou de familles de leurs ami-e-s.
4. Organiser la confection du calendrier à raison d'un mois pour une feuille. La réalisation peut se faire à la main, mais cet exercice peut aussi être l'occasion d'un travail en salle informatique, en utilisant un tableur.
5. Pour illustrer le dos des feuilles, il s'agit de réaliser ou de trouver des dessins, d'écrire ou de trouver des poèmes exprimant les valeurs de non-violence et de paix : la joie de vivre ensemble enrichie de nos différences, les combats pour que progresse la reconnaissance des droits de l'Homme, les progrès de l'idée de démocratie, le désir de solidarité avec les peuples du tiers-monde, les progrès du respect inter-religieux, etc.
6. Des séances d'échanges et de débats peuvent être programmées en fonction des dates retenues. Par exemple : à partir des dates religieuses avoir une discussion libre sur la laïcité ; si la date de la mort d'Anne Frank a été retenue pour le calendrier, avoir un échange sur l'antisémitisme et la shoah. Si le 14 octobre 1457, date du premier livre, le *Psautier de Mayence*, imprimé par typographie, procédé mis au point par Gutenberg est retenue, on peut avoir un échange sur la révolution culturelle introduite par cet événement : évoquer l'introduction de l'imprimerie à l'école avec Célestin Freinet ; quels sont aujourd'hui les moyens que les élèves peuvent utiliser pour réaliser le calendrier ? Comment pourrait-on reproduire ce calendrier universel ?
7. Il serait pertinent d'associer d'autres professeurs au projet en repérant ce qui dans leur programme peut s'y rattacher. Par exemple, le programme d'éducation civique prévoit : découverte du collège , étude des grandes étapes du droit à l'éducation en 6<sup>ème</sup>, différentes formes de discriminations en 5<sup>ème</sup>, les droits économiques et sociaux en 4<sup>ème</sup>, etc. Les programmes d'histoire prévoient d'aborder les religions, etc.

L'hôtesse s'éloigne et revient quelques minutes plus tard :  
- Madame, comme je le pensais, il n'y a plus aucune place libre dans la classe économique. J'ai parlé au commandant et il m'a confirmé qu'il n'y a plus de place dans la classe exécutive. Toutefois, nous avons encore une place en première classe.

Avant que la dame puisse faire le moindre commentaire, l'hôtesse de l'air continue :  
- Il est tout a fait inhabituel dans notre compagnie de permettre à une personne de classe économique de s'asseoir en première classe. Mais, vu les circonstances, le commandant trouve qu'il serait scandaleux d'obliger quelqu'un à s'asseoir à côté d'une personne aussi répugnante.  
...

## Annexe n° 1 : des textes retenus ou composés par les élèves du collège

### Honoré de Balzac

#### 1- Poème à mon frère blanc

Cher frère blanc. Quand je suis né, j'étais noir.  
Quand j'ai peur, je suis noir.  
Quand je suis en colère, je suis noir.  
Quand je suis malade, je suis noir.  
Quand j'ai froid, je suis noir.  
Quand je grandis, je suis noir.  
Quand je mourrai, je serai noir  
Tandis que toi, Homme blanc  
Quand tu es né, tu étais rose.  
Quand tu as peur, tu es jaune.  
Quand tu es en colère, tu es rouge.  
Quand tu es malade, tu es vert.  
Quand tu as froid, tu es bleu.  
Quand tu mourras, tu seras gris.

Alors, de nous deux,

Qui est l'homme de couleur ?

*(Texte souvent attribué à  
Léopold Sedar Senghor 1906-2001)*

#### 2- Si le monde était un village de 100 personnes,

61 seraient asiatiques,  
13 seraient africaines,  
13 seraient américaines (du nord, du centre ou du sud),  
12 seraient européennes,  
1 serait du Pacifique,  
33 seraient chrétiennes,  
19 seraient musulmanes,  
13 seraient hindoues,  
6 seraient bouddhistes,  
6 auraient 59% des richesses,  
74 en auraient 39%  
et 2 en auraient 2%.

*(Si le monde était un village de 100 personnes, Ikeda Kayoko, éd. Picquier Jeunesse.)*

#### 3- Ton Christ est Juif. Ta voiture est japonaise.

Ta pizza est italienne et ton couscous algérien.  
Ta démocratie est grecque. Ton café est brésilien.  
Ta montre est suisse, ta chemise est indienne, ta radio est coréenne.  
Tes vacances sont turques, tunisiennes ou marocaines.  
Tes chiffres sont arabes, ton écriture est latine.  
Et... tu reproches à ton voisin d'être étranger !  
*(Anonyme repris par Julos Beaucarne)*

**4- Recette pour la paix :** En tout premier, mettez un peu d'amour. Ensuite ajoutez une petite pincée de gentillesse. Puis mettez aussi du partage, ça fera un peu d'effet. Ajoutez beaucoup de confiance et d'amitié. Versez aussi du bonheur et de la joie. Mettez tous ces ingrédients dans votre cœur. La paix est faite !

**5- Autre recette pour la paix :** Pour bien bâtir la Paix il faut : prendre deux mains, les serrer très fort, ajouter beaucoup de cœur, déverser des sourires autour de soi, répartir l'amitié dans le monde, étaler des fleurs, lâcher des colombes, faire cuire tout ceci sous les rayons du soleil, décorer avec des graines de Paix... Nous sommes heureux de partager ce gâteau avec vous.

#### 6- Racistes

Voilà ce qu'ils disent :

L'anémone est plus intelligente que la rose  
Le sable est plus beau que le chat  
Et la pierre a toujours été supérieure au potiron.  
Ils reprochent au noir d'être plus noir que le blanc  
Comme on reprocherait au feu d'être plus chaud que la neige  
Et au miel d'être plus sucré que la vague.  
Et s'ils ont peur de leur ombre c'est qu'ils se doutent un peu  
Que haïr l'étranger c'est avoir peur de soi.

*(Jean-Pierre Siméon Sans frontières fixes)*

Et,

s'adressant au noir,  
l'hôtesse lui dit :  
- Donc, monsieur, si  
vous le souhaitez,  
prenez votre bagage à  
main car un siège en  
première classe vous  
attend.

Et tous les  
passagers autour, qui,  
choqués, assistaient à  
la scène, se levèrent et  
applaudirent.

## Annexe n°2 : exemple de pages du calendrier universel 2004

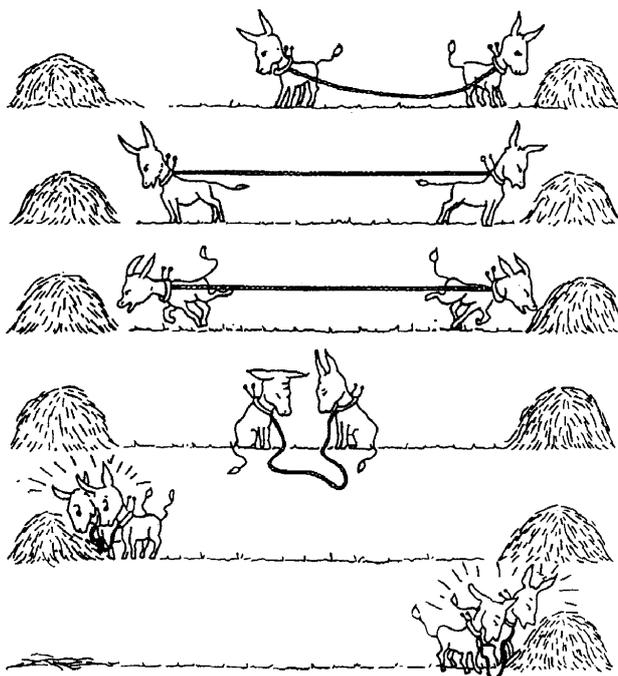
### Septembre 2004

<b>Lundi</b>		6	13	20	27
<b>Mardi</b>		7 <i>Brésil (Indépendance)</i>	14	21 <i>Journée internationale de la paix</i>	28
<b>Mercredi</b>	1	8 <i>Journée mondiale de l'alphabétisation</i>	15	22 <i>1- Mali (Indépendance) 2- Automne 3- Journée sans voiture</i>	29
<b>Jeudi</b>	2 <i>Vietnam (fête nationale)</i>	9	16 <i>1- Nouvel an juif (5764) 2- Mexique (Indépendance)</i>	23 <i>Fête de l'équinoxe Japon</i>	30
<b>Vendredi</b>	3	10	17 <i>Journée nationale contre la misère</i>	24 <i>Guinée-Bissau (Indépendance)</i>	
<b>Samedi</b>	4	11	18 <i>Chili (Indépendance)</i>	25 <i>Yom Kippour (fête juive)</i>	
<b>Dimanche</b>	5	12	19	26	

### Coopérer ça enrichit la vie

Comme les bêtes on vit tous séparément  
 Si chacun fait de son mieux la vie sera expliquée autrement  
 On vit dans un monde où les gens vivent chacun pour soi  
 Si on s'entendait, peut-être il y aurait moins de lois  
 Plus personne ne fait confiance au droit.  
 Dis-moi quelle histoire veux-tu raconter aux nouveaux-nés  
 Le monde tourne sans changement et tout le monde s'en fout chaque année  
 Personne ne veut coopérer et on manque d'air pur  
 Les gens se font la gueule et donc on endure  
 A l'école si on se mettait du côté des profs  
 Peut-être que les cours se dérouleraient comme au casting de Lara Croft  
 Putain certains ne savent même pas ce qu'est la vie  
 Ecrire pour des radis ou détruire pour reconstruire  
 Ben moi tout ça me dépasse  
 J'essaie de coopérer même si tout ça me lasse  
 Coopère en oubliant la différence de races  
 Sors du trou noir et vois enfin la surface  
 On m'a toujours dit  
 Coopérer ça enrichit la vie

José



Nous avons demandé à Bernard Paris, inspecteur d'académie, de nous dire ce qu'il a retenu du quatrième forum « La non-violence à l'école » et de nous donner ses propres appréciations. Bernard Paris est membre de la Commission Education de la Coordination française pour la Décennie. Il animait la table ronde où intervenaient les représentants des syndicats (FSU et UNSA) et des associations de parents d'élèves (PEEP). La matinée fut consacrée aux interventions des représentants de partis politiques : le Parti communiste français, le Parti socialiste, le Parti des verts, l'UDF et l'UMP. La représentante de l'association de parents d'élève FCPE n'a pu intervenir ayant été victime d'un accident de santé lors de son arrivée à Paris le matin même. Néanmoins, elle nous a fait parvenir sa contribution écrite ■

## Le quatrième forum « La non-violence à l'école »

Ce forum s'est tenu à Paris, le 9 décembre 2006, dans la salle Colbert du Palais Bourbon (Assemblée Nationale).

Au cours des 3 précédents forums, les travaux de la Commission Education furent exposés puis débattus en présence de nombreux participants. A savoir, notamment, définir et rédiger un Programme ayant pour objet une éducation à la non-violence et à la paix répondant, en cela, à l'appel des Nations unies invitant chaque pays membre à introduire dans son système éducatif une culture de non-violence et de paix (Résolution A/RES/53/25, 19 novembre 1998).

Ce Programme est le fruit d'expériences et de réflexions de personnes oeuvrant sur le terrain de l'école. Validé par de nombreuses et variées pratiques pédagogiques, il pourrait et devrait, sans doute, être appliqué à l'ensemble des élèves, de la maternelle au collège. Pour ce faire, il faut une volonté politique des pouvoirs publics et un accord à minima des syndicats et des associations de parents d'élèves. C'est pourquoi les représentants des partis politiques représentés à l'Assemblée nationale, les principaux syndicats d'enseignants et des associations de parents d'élèves furent invités à exposer leurs réponses à la question suivante :

### « Quelle place pour l'éducation à la non-violence et à la paix dans l'école de demain ? »

Un consensus s'est dégagé entre nos invités, à quelques variantes près, sur deux points :

- La violence et les incivilités au sein de l'école et, en particulier, du collège sont une réalité qui, plus que jamais, entraîne de réelles difficultés institutionnelles dépassant l'anecdote journalière. L'ère du déni n'est plus de mise.
- Tous les personnels des établissements sont concernés ; c'est donc à eux de trouver, en s'appuyant, quand faire se peut, sur leur discipline d'enseignement, les réponses éducatives les mieux adaptées.

Un troisième point est majoritairement avancé par les intervenants

- Il n'est pas opportun ni pertinent d'introduire dans les cursus scolaires un programme assorti d'horaires, ne serait-ce qu'à hauteur d'une heure par semaine, spécifiquement consacrés à une éducation à la non-violence et à la paix.

Notons cependant que le représentant des verts, quant à lui, est favorable à un enseignement spécifique pour l'éducation à la non-violence et à la paix. D'autre part, dans le texte prévu pour son intervention, la représentante de la FCPE l'est également : « Alors oui bien sûr, on ne peut qu'être favorable au principe de l'éducation à la non-violence, et les sujets de la paix et de la non-violence méritent, en effet, d'être transmis à l'école. Je pense que l'officialisation de cet enseignement obtenu en l'incluant dans les programmes de l'éducation nationale et dans la formation des maîtres est incontournable. »

A ce point des rencontres, la réflexion de la majorité des politiques et des partenaires sociaux est de type *transversal*. Introduire une spécificité disciplinaire sous forme d'un programme trouvant sa place dans les emplois du temps des élèves ne leur paraît pas souhaitable. Il faut plutôt alléger le nombre d'heures de cours et faire confiance à chaque enseignant mais aussi aux parents pour agir sur les comportements violents et les incivilités de certains élèves. En un mot, oui à une éducation à la non-violence et à la paix mais non à une introduction officielle dans les programmes.

A l'issue des points de vue exprimés par les partis, les syndicats et les associations de parents d'élèves, un débat eut lieu avec les participants. Nombreuses furent les interventions sous forme orale ou écrite.

40 questions et commentaires ont été formulés par écrit par les participants à l'issue des interventions dans la matinée des représentants des partis politiques, tandis que 21 questions et commentaires m'ont été communiqués par écrit suite aux interventions liminaires des représentants des associations de parents d'élèves (PEEP) et des syndicats d'enseignants (FSU - UNSA) lors de la table ronde que j'animais.

Les différents commentaires et questions formulés par les participants ont été regroupés en sept thèmes : les enseignants et le système éducatif, leur rôle de transmission des valeurs républicaines, leur formation ; les élèves et les programmes, les bases bio-comportementales de l'être humain, la place et le rôle de l'administration des établissements scolaires, la place et le rôle des politiques.

- *Les enseignants et le système éducatif*  
Les enseignants doivent appliquer des programmes officiels mais

sont, en principe, libres quant à leurs méthodes pédagogiques même si, fait rarissime et insupportable pour eux, un ministre prend position sur l'apprentissage de la lecture : « Pour développer la non-violence et la culture de la paix, ne devrions-nous pas transformer le système scolaire et développer les méthodes de pédagogie nouvelle au niveau secondaire des lycées comme les lycées autogérés ? ».

Les méthodes d'éducation active devraient, selon les participants, être généralisées, notamment dans les classes élémentaires. Elles sollicitent curiosité et intérêt, facilitent les communications et le travail en équipe, elles placent l'enfant (et non la matière) au centre de l'acte éducatif. Expériences à l'appui, il est démontré qu'elles induisent des relations apaisées dans la salle de classe. La pédagogie Freinet (du nom de son auteur, mort en 1966), fondée sur la coopération entre les élèves, est toujours « confidentielle ». Les enseignants, en particulier ceux de l'enseignement secondaire, sont des pédagogues traditionnels.

### ➤ *La transmission par les enseignants des valeurs républicaines*

Respect de l'Autre, tolérance sans compromission, ouverture sur le monde, écoute et débat, laïcité, etc. sont l'affaire de tous : famille, associations, écoles, etc. Les enseignants ne peuvent prendre en charge toutes les incursions familiales et sociales mais chacun peut contribuer à travers l'enseignement des disciplines à transmettre ces valeurs.

### ➤ *La formation des enseignants*

Question essentielle car elle conditionne en partie, au moins dans un premier temps en début de carrière, la qualité pédagogique de l'acte éducatif. Cette qualité passe par la maîtrise scientifique et didactique des disciplines enseignées (il y a consensus sur ce point) mais aussi par un ensemble d'attitudes et de postures des enseignants et des élèves. Celles-ci s'apprennent-elles et/ou ne sont-elles que le fruit de relations psychologiques et sociales échappant à toute technique et à toute rationalité ? D'une façon générale la formation initiale dans les IUFM n'accorde que peu, voire pas de place à ces relations. Elle ne prépare pas les futurs professeurs à gérer les situations de conflits. Il en résulte de l'impuissance à agir efficacement et des formes de souffrance. « La souffrance des enseignants n'est pas prise en compte, d'autant que le système hiérarchique étouffe les plaintes et les initiatives alternatives », disait une intervenante. Dommage, car les compétences relationnelles ne vont pas de soi. Les Sciences de l'éducation, les techniques ayant pour objet l'apprentissage de comportements facilitant ces relations sont autant de moyens qui devraient faire partie de la formation (initiale et continue) des enseignants. Le *Programme pour l'éducation à la non-violence et à la paix* s'appuie sur des expériences pertinentes. Il pourrait être une solide base de cette formation. Le prochain forum « La non-violence à l'école » pourrait porter sur la formation des maîtres à la non-violence et à la paix.

### ➤ *Les élèves et les programmes*

Aujourd'hui, les élèves apprennent et « s'enculturent » davantage hors de l'école plutôt qu'au sein de celle-ci : « 1400 heures d'écoute de la TV par an contre 850 heures à l'école », les nouvelles technologies ont prioritairement leurs faveurs. L'école est en décalage car trop frileuse, nous dit une participante au forum, qui souhaite une réelle prise en compte de l'environnement social et technique. Ce décalage est source de mal-être chez les élèves les plus fragiles, les moins favorisés familialement, génère souffrance

voire échec scolaire, une des causes de la violence. Ecouter et comprendre ces souffrances. Le réalisme et l'honnêteté commandent. « Il faut cesser de mentir aux jeunes, tous ne seront pas ingénieurs ou médecins. Il faut prévoir des études courtes pour ceux qui sont limités, revaloriser les métiers dans les faits et former tous les personnels et les parents à l'ENVP ( Education à la non-Violence et à la Paix) », dit une militante syndicale.

### ➤ *Les bases bio-comportementales de l'être humain*

Les bases bio-comportementales de l'être humain sont nichées au cœur du système nerveux central. Le cerveau « archaïque » est le siège d'émotions pouvant se traduire en comportements violents.

« La violence n'est pas un mot, elle n'a d'existence que par l'existence même du système nerveux qui l'exprime. Comment peut-on en parler lorsqu'on ne prend pas en charge sa structure et son fonctionnement, si ce n'est sous la forme d'un système langagier ? ». Des techniques ayant pour objet la maîtrise des émotions existent. La musique, le théâtre, l'EPS, la danse, le chant, etc. sont autant de disciplines qui méritent mieux que des considérations convenues. Elles sont « à part entière » dans les courants de pensée des méthodes d'éducation active car elles sollicitent la motricité, le corps, la sensibilité, les communications inter-individuelles. Il faut leur donner toute la place qu'elles devraient avoir dans une culture harmonieuse.

### ➤ *La place et le rôle de l'administration des établissements scolaires*

L'école (au sens générique) est encore relativement peu ouverte aux apports extérieurs venant sur son « territoire ». Les enseignants, les chefs d'établissements, les inspecteurs, etc., soit la hiérarchie dans son ensemble, considèrent que les personnels ont les ressources suffisantes pour répondre aux éventuelles difficultés comportementales des élèves. La réalité quotidienne démontre qu'il n'en est rien. L'association *Génération Médiateurs*, un exemple d'association parmi d'autres, qui travaille sur la gestion non-violente des conflits démontre son efficacité dans les établissements scolaires dans lesquels elle œuvre à la satisfaction de tous.

Il faut bousculer quelques frilosités pour pénétrer dans les écoles et les collèges. C'est possible à condition d'y mettre « des formes » Et de démontrer concrètement cette efficacité.

### ➤ *La place et le rôle des politiques et des partenaires sociaux*

Les partis politiques, à l'exception du parti des Verts, et les partenaires sociaux, à l'exception de la FCPE, ne sont pas favorables aujourd'hui à la mise en place d'un enseignement spécifique et obligatoire donné par des spécialistes de l'ENVP. Pourquoi ?

Cette spécificité éducative devenue spécialité suppose une formation particulière, des horaires et, in fine, entraînerait un alourdissement du temps et du budget scolaires. Mieux vaut utiliser au mieux l'heure de vie de classe dans les collèges en faisant appel, si nécessaire et ponctuellement, à des intervenants extérieurs.

A l'évidence, il faut reprendre des contacts avec les décideurs politiques et avec les partenaires sociaux pour faire avancer l'objectif que défend la Coordination française pour la Décennie, à savoir l'introduction officielle dans les programmes scolaires de l'ENVP comme une discipline demandant à être prise en compte non seulement en transdisciplinarité mais aussi dans le cadre d'horaires spécifiques.

**BERNARD PARIS**

**MEMBRE DE LA COMMISSION ÉDUCATION**